

# MELUN PLACE AUX VELOS

**NEWSLETTER** Les vélos d'à côté

NOVEMBRE **H** 

#### NOTRE ACTION SUR l'AGGLO MELUN VAL DE SEINE

L'agglomération melunaise dispose depuis plusieurs années d'un schéma des liaisons douces mais, concrètement sur le terrain, la mise en œuvre tarde! Aucune piste cyclable n'a été aménagée par la CAMVS depuis 2015. Et lorsque des aménagements se réalisent enfin, ils ne répondent pas toujours aux attentes des cyclistes; ils sont discontinus, incohérents et pas toujours pratiques. Ceux qui les mettent en œuvre sont-ils vraiment convaincus par ce mode de déplacement non polluant, bon pour la santé et économique (pour le cycliste mais aussi pour la collectivité!)?

**f** Vélo Meluh

Rassemblé depuis un an, le Collectif pour les Mobilités Actives de l'Agglomération Melun-Val-de-Seine (CMA-CAMVS) est devenu un interlocuteur reconnu par les élus et les différents services de l' Agglomération, de sa ville-centre MELUN et aussi du Département et des instances régionales (Région, Ile-de-France-mobilités ex-STIF).

Groupe de pression mesuré mais vigilant et exigeant, le Collectif entend bien continuer à défendre le point de vue de ceux qui, de plus en plus nombreux, font du vélo dans l'agglomération. On doit pouvoir par exemple profiter de l'aménagement de l'Eurovéloroute 3 qui passe à Melun pour aménager de VRAIES pistes cyclables le long des bords de Seine et sur les ponts de Melun, sans oublier de nombreuses autres voies de nos différentes communes.

Et, pour plus d'efficience, on doit les réaliser avec l'avis préalable des cyclistes et autres usagers quotidiens des mobilités douces pour aller au travail, à la gare, faire leurs courses ou se promener avec les enfants...

En parlant de consultation, la CAMVS établit son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Plan Local de déplacements (PLD). Elle procède en ce moment à la concertation publique obligatoire. Le Collectif y apporte sa contribution (réunion en juillet, expression sur la carte interactive, propositions écrites). Ses membres participent aux deux réunions publiques des 7 octobre à La Rochette et du 8 novembre à Rubelles. A titre individuel en tant que citoyen vous pouvez exprimer votre point de vue jusqu'au 20 novembre sur le site de notre agglo : www.melunvaldeseine.fr.

Sans attendre la publication de ce nouveau schéma d'organisation, les réalisations déjà prévues doivent être effectives rapidement et les opérations bien conduites sur le terrain.

Avec tous les cyclistes de l'agglomération qui nous rejoignent, notre Collectif y veille.

### **QUELS AMENAGEMENTS SUR l'AGGLO? PISTES OU BANDES CYCLABLES?**

Combien de *pistes cyclables* à Melun ? Aucune. Existent surtout des bandes cyclables tracées au sol et des voies vertes (espaces partagés entre piétons et cyclistes). Quelques pistes existent au Mée et à Dammarie.

Une piste cyclable est une voie séparée de la voirie classique sur laquelle circulent les véhicules à moteur. Elle est aussi séparée de l'espace réservé aux piétons. Des places de parking, un muret ou un petit terre-plein séparent la piste de la rue ce qui maximise la sécurité du cycliste. Les enfants ou les débutants à vélo peuvent y circuler sans inquiétude à partir du moment où les autres cyclistes font eux aussi preuve d'un civisme élémentaire. Dans les pays où la culture du vélo est bien enracinée (Allemagne, Pays Bas) elles sont partout, dans les agglomérations comme à travers champs.









Nous les avions annoncés dans notre précédente Newsletter, nous attendons avec impatience les travaux et l'inauguration à Melun de la vraie première piste cyclable bidirectionnelle sécurisée (donc séparée de la chaussée par un muret de béton) sur le pont Notre Dame. La municipalité et la CAMVS prévoyaient ces aménagements pour 2017, puis les ont repoussés à 2018. En attendant les cyclistes continuent à rouler sur les trottoirs (qui ne sont pourtant pas des *voies vertes*).

Les bandes cyclables ont le mérite d'exister et franchement elles ne coûtent pas cher (un coup de peinture suffit). Il s'agit d'un aménagement adapté dans les petites rues des agglomérations (comme ici rue Henri Chapu). Toutefois elles n'assurent ni une protection maximale ni une réelle fluidité du parcours. Frôlés par les voitures, les cyclistes (aguerris ou pas) et les enfants n'y sont pas en sécurité. Une vidéo sur notre page Facebook montre un trajet à vélo sur le quai Hyppolyte Rossignol à Melun, les bandes cyclables sont étroites pleines de gravillons ou de verres cassés, les automobiles et camions défilent parfois très vite, le risque de crevaison ou d'accident est très élevé. Bref pour encourager la pratique du vélo il y a mieux que les bandes cyclables.





Les voies vertes sont celles qui semblent privilégiées pour les aménagements récents dans notre agglomération par exemple devant le nouvel hôpital ici sur la photo. Automobiles et camions conservent alors des voies bien larges et bien confortables pour circuler. Cyclistes et piétons se partagent un trottoir, certes protégé, mais pas toujours assez large. Les risques de collisions sont multiples, la fluidité du parcours n'est garantie ni pour le cycliste, ni pour les piétons, encore moins pour les personnes à mobilité réduite. En plus à la fin de la voie verte ici les cyclistes sont invités à rouler sur la voie de bus, un parcours vraiment discontinu !!! On voit bien aussi qu'on aurait pu profiter des travaux de la voirie devant le nouvel hôpital pour construire une véritable piste pour les vélos, sans forcément affecter l'espace des voies de circulation pour les voitures (voir l'espace entre les trottoirs et les palissades...).

## NOTRE BALADE PRÉFÉRÉE DE L'AUTOMNE

C'est celle que nous avons faite le samedi 2 septembre dernier en partenariat avec l'association Les Copains du Coin. De Melun vers Dammarie bords de Seine et la nouvelle écluse-passerelle des Vives-eaux, Ponthierry, Saint Sauveur , puis retour par Orgenoy, Boissise-le-Roi et Dammarie centre-ville. Soit environ 30 kms avec un pot à l'arrivée bien mérité. à la Brasserie-café du pont.

Vidéo à voir ou revoir sur FB: page #VéloMelun. Prochaine balade, dès le mois de mars.



## ROULEZ EN SÉCURITÉ DANS L'AGGLO CET HIVER : VOIR ET ÊTRE VU C'EST VITAL !

Le cycliste qui roule en sécurité circule à un mètre environ du trottoir, les voitures qui veulent le doubler doivent attendre que la distance latérale de sécurité soit assurée. Aux intersections et aux feux il est recommandé de se mettre devant les autres véhicules pour être vu et pour que la direction que vous allez prendre soit anticipée par les automobilistes. Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante. Fin Septembre à Montereau , un cycliste de 34ans, qui circulait à 21h sans lumière et sans gilet a été percuté par automobiliste qui circulait dans le même et ne l'avait pas vu - il est hélas décédé. Si vous prévoyez de faire du vélo cet hiver, il est nécessaire de bien s'équiper en catadioptres et lumières (à l'avant et à l'arrière) et autres pinces à vélo réfléchissantes. Du 7 au 13 novembre prochain, la Fédération des Usagers de la bicyclette (FUB) organise la campagne nationale « cyclistes brillez » : ( http://www.fub.fr/fub/actualites/campagne-fub-cyclistes-brillez-7-13-novembre-2016.)

